



BRÈVE N° 2026 – 01

Seuils de procédure des marchés publics (mise à jour de document)

Actualités :

Les seuils de procédure formalisée ont évolué au 1^{er} janvier 2026.

- les nouveaux seuils européens fixés depuis le 1^{er} janvier 2026 sont :

- 5 404 000 € HT pour les marchés de travaux
- 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services

Vous trouverez ci-après les tableaux actualisés concernant les modalités de publicité et de procédures en fonction des nouveaux seuils européens.

L'application du seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de travaux, dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 € HT, est pérennisée par le décret n° 2025-1386 du 29 décembre 2025. A cet effet, vous veillerez à viser l'article R.2122-8 du code de la commande publique.

Le décret précité rehausse également le seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables de 40 000 € HT à 60 000 € HT pour les marchés de fournitures ou de services à compter du 1^{er} avril 2026. A cet effet, vous veillerez à viser l'article R.2122-8 du code de la commande publique.

Excepté si vous utilisez la procédure sans publicité ni mise en concurrence précitée, vous avez obligation de procéder aux échanges avec les candidats sur la plateforme de dématérialisation à partir de **60 000 € HT à compter du 1^{er} avril 2026** (Rappel : actuellement 40 000€ HT).

Les différentes procédures de passation et modalités de publicité

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX			
Seuils HT (€)	90 000,00 €	5 404 000,00 €	
Modalité de publicité	Publicité adaptée – consultation de 3 prestataires au minimum (demande de devis avec lettre de commande et notice technique) ou publicité dans un JAL	Publicité obligatoire : BOAMP ou JAL + profil d'acheteur	BOAMP + JOUE + profil d'acheteur
Obligation de tous échanges dématérialisés	OUI (à partir de 60 000€ HT): mise à disposition des documents de la consultation, réception des offres, correspondances et échanges avec l'entreprise sur un profil d'acheteur. Plus de procédure papier.		
Procédures	Adaptée		Formalisée : appel d'offres le plus souvent
MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES OU SERVICES			
Seuils HT (€)	90 000,00 €	216 000,00 €	
Modalité de publicité	Publicité adaptée – consultation de 3 prestataires au minimum (demande de devis avec lettre de commande et notice technique) ou publicité dans un JAL	Publicité obligatoire : BOAMP ou JAL + profil d'acheteur	BOAMP + JOUE + profil d'acheteur
Obligation de tous échanges dématérialisés	OUI (à partir de 60 000€ HT): mise à disposition des documents de la consultation, réception des offres, correspondances et échanges avec l'entreprise sur un profil d'acheteur. Plus de procédure papier.		
Procédures	Adaptée		Formalisée : appel d'offres le plus souvent

JOUE : Journal Officiel de l'Union Européenne
JAL : Journal d'Annonces Légales